

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CÉCILE-DE-LÉVRARD, TENUE À LA SALLE MULTIFONCTIONNELLE LE 1^{er} NOVEMBRE 2021 À 20 H 00, SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR LE MAIRE SIMON BRUNELLE.

Sont présents :

- Monsieur Pierre-Luc Blanchet, conseiller au siège numéro 2
- Monsieur Pierre Carignan, conseiller au siège numéro 3
- Monsieur Michel Deshaies, conseiller au siège numéro 4
- Monsieur Jean-Marie Dionne, conseiller au siège numéro 5
- Monsieur Sébastien Lemay, conseiller au siège numéro 6

Absent :

- Monsieur Éric Chastenay, conseiller au siège numéro 1

Le directeur général/secrétaire-trésorier par intérim, Monsieur Gérard Cossette agit à titre de secrétaire d'assemblée.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Ouverture de la séance et constatation de la régularité de l'assemblée avec 6 membres présents. Le président de l'assemblée, monsieur le maire Simon Brunelle souhaite la bienvenue à tous en déclarant la réunion ouverte à 20h 35.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3. Adoption du procès-verbal et suivi

- 3.a Procès-verbal de la séance ordinaire du 4 octobre 2021
- 3.b Procès-verbal de la séance extraordinaire du 21 octobre 2021
- 3.c Dépôt des formulaires d'intérêts pécuniaires des membres du conseil
4. Période de questions
5. Correspondance
 - a. Demande Société d'histoire et de Généalogie Lévrard-Becquet
 - b. Résolution au FQMDSS
6. Nomination du pro-maire
7. Achat d'une banque d'heures (30) d'Infotech pour formation et applications des logiciels Sygem
8. Rapport de la secrétaire-trésorière
9. Rapport du maire
10. Rapport des comités et responsables
 - a. Bibliothèque
 - b. Comité culturel de la MRC de Bécancour
 - c. Régie de la gestion des déchets
 - d. Régionalisation de l'aréna
 - e. Les Loisirs de Sainte-Cécile-de-Lévrard
 - f. Rapport sur les permis
11. Dépôt de la liste des dépenses incompressibles et par délégation et autorisation des dépenses mensuelles du conseil
12. Liste des revenus
13. Dépenses à approuver
14. Période de questions
15. Levée de l'assemblée

2584-11-21

Il est **PROPOSÉ** par monsieur Pierre Carignan et **RÉSOLU** unanimement par les conseillers présents d'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

ADOPTÉE

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

3.a Procès-verbal de la séance ordinaire du 4 octobre 2021

ATTENDU QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 octobre 2021 ;

2585-11-21

Il est **PROPOSÉ** par monsieur Jean-Marie Dionne et **RÉSOLU** unanimement par les conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil du 4 octobre 2021.

ADOPTÉE

3.b. Procès-verbal de la séance extraordinaire du 21 octobre 2021

ATTENDU QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance extraordinaire du 21 octobre 2021 ;

2586-11-21

Il est **PROPOSÉ** par monsieur Jean-Marie Dionne et **RÉSOLU** unanimement par les conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil du 21 octobre 2021.

ADOPTÉE

3.c Dépôt de la déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil

M. Simon Brunelle
M. Éric Chastenay
M. Jean-Marie Dionne
M. Sébastien Lemay
M. Pierre-Luc Blanchet
M. Michel Deshaies
M. Pierre Carignan

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question

5. CORRESPONDANCE

Le directeur générale/secrétaire-trésorier par intérim dépose la liste de la correspondance reçue depuis la séance du conseil du 4 octobre 2021 et résume les communications ayant un intérêt public.

5. a Demande Société d'histoire et de Généalogie Lévrard-Becquet

CONSIDÉRANT QUE la Société d'Histoire et de Généalogie Lévrard-Becquet a fait parvenir une demande d'aide financière afin de maintenir les services et activités, de développer de façon plus dynamique leur centre de documentation et permettre d'accroître son développement ;

CONSIDÉRANT QUE la SHGLB collabore présentement à la réalisation d'un projet d'histoire du territoire de la seigneurie, depuis les premiers occupants jusqu'à notre époque ;

2587-11-21

Il est **PROPOSÉ** par monsieur Pierre Carignan et **RÉSOLU** unanimement par les conseillers présents de verser une aide financière selon le même montant que l'an dernier, soit 100\$.

ADOPTÉE

5. b Résolution au FQMDSS

Appui au FQMDSS pour la décentralisation du système de santé

CONSIDÉRANT QUE la centralisation des soins de santé a rendu le système rigide et lent;

CONSIDÉRANT QUE les effets de la centralisation se font sentir sur l'accessibilité aux soins de santé de proximité et locaux;

CONSIDÉRANT QUE 750 médecins de toutes les régions du Québec se sont mobilisés pour demander la décentralisation de notre système de santé;

CONSIDÉRANT QUE toutes ces démarches visent à établir les bases d'une gouvernance locale solide et efficiente qui va donner accès, en région, à l'ensemble des soins médicaux de base sans aucune discrimination;

CONSIDÉRANT QUE ces 750 médecins ont transmis au ministre de la Santé et des services sociaux 4 recommandations peu coûteuses, simples et rapides à mettre en place, soit :

- Le rétablissement d'un poste d'administrateur décisionnel local pour chaque centre hospitalier de soins;
- Le rétablissement d'un poste décisionnel de directeur des services professionnels (DSP) local pour chaque centre hospitalier;

- Le rétablissement d'un conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP) local pour chaque centre hospitalier;
- Le rétablissement d'une Table des chefs locale réunissant tous les chefs de département d'un centre hospitalier.

CONSIDÉRANT QUE la gestion de la crise sanitaire actuelle nécessite une flexibilité et une réactivité qui manque à notre système de santé centralisé;

2588-11-21

Il est **PROPOSÉ** par monsieur Pierre-Luc Blanchet et **RÉSOLU** unanimement par les conseillers présents que :

- Que la municipalité de Ste-Cécile -de-Lévrard appuie le Regroupement québécois des médecins pour la décentralisation du système de santé (RQMDSS) afin de demander au gouvernement du Québec de procéder à la décentralisation des soins de santé en région;
- Que la municipalité de Ste-Cécile-de-Lévrard appuie les 4 recommandations émises par ces derniers et transmises au ministre de la Santé et des services sociaux;
- Que la municipalité de Ste-Cécile-de-Lévrard demande au gouvernement du Québec d'étudier sérieusement ces recommandations et d'y donner suite.
- Qu'une copie de cette résolution soit acheminée à la MRC de Bécancour.

ADOPTÉE

6. NOMINATION DU PRO-MAIRE

2589-11-21

Il est **PROPOSÉ** par monsieur Sébastien Lemay et **RÉSOLU** unanimement par les conseillers présents de nommer M. Jean-Marie Dionne à titre de pro maire en remplacement de M. Simon Brunelle, maire, lors d'absence le rendant non disponible d'exercer sa fonction.

ADOPTÉE

7. ACHAT D'UNE BANQUE D'HEURES (30) D'INFOTECH POUR FORMATION selon la LOI ET APPLICATION DES LOGICIELS SYGEM

2590-11-21

Il est **PROPOSÉ** par monsieur Jean-Marie Dionne et **RÉSOLU** unanimement par les conseillers présents d'autoriser l'achat d'une banque de 30 heures au coût de 79,14\$ x 30= 2 374.20\$ taxes incluses. Cette banque couvrira une partie du début de l'année 2022.

ADOPTÉE

8. RAPPORT DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

- Rénovation cadastrale en préparation : discussion en cours
- Projet de garderie : on continue le projet.

9. RAPPORT DU MAIRE

- Réunion du service incendie cette semaine
- Vérification des services pour entente avec un refuge pour les chiens
- Il n'y a pas eu de rencontre pour l'aréna

10. RAPPORT DES COMITÉS

a. Bibliothèque

Prendre une photo des bénévoles
Remerciement par le conseil

b. Comité culturel de la MRC de Bécancour

Lancement de la revue sur les bâtiments vedettes de la MRC

c. Régie de la gestion des déchets

Pas eu de réunion
Le maire est disponible pour agir comme substitut en remplacement de Pierre Carignan

d. Régionalisation de l'aréna

Réunion à venir.

e. Les loisirs de Sainte-Cécile-de-Lévrard

Il y aura une assemblée générale le 9 novembre à 7 hres au local du bureau municipal.

f. Les permis

Trois permis de construction, de rénovation et d'installation ont été délivrés en octobre pour un valeur approximative de 72 000\$ (Garage Municipal)

11. DÉPÔT DE LA LISTE DES DÉPENSES INCOMPRESSIBLES ET PAR DÉLÉGATION ET AUTORISATION DES DÉPENSES MENSUELLES DU CONSEIL

ATTENDU QUE le conseil prend acte du dépôt de la liste des comptes payés en vertu des dépenses incompressibles, des dépenses du conseil et de la délégation des dépenses du directeur général/secrétaire-trésorier par intérim ;

ATTENDU QUE le directeur général/secrétaire-trésorier par intérim atteste que les crédits budgétaires nécessaires sont disponibles en vertu de la liste remise au conseil municipal ;

2591-11-21

Il est **PROPOSÉ** par monsieur Pierre Carignan et **RÉSOLU** unanimement par les conseillers présents d'autoriser le paiement des dépenses mensuelles du conseil du mois d'octobre et que le préambule en fasse partie intégrante ;

Liste des montants :

Chèques émis durant le mois	10 924.20 \$
Prélèvement automatique	103 287.39 \$
	Sous-total : 114211.59 \$
Salaires	5 074.96 \$
	TOTAL : 119 286.55 \$

ADOPTÉE

12. LISTE DES REVENUS

Description	Montant
Location de la salle Éric-Côté	545,00 \$
Permis	30,00 \$
Publicité Info-Cécilois	20,00 \$
1er versement (70%) subv. PAFFSR MTQ - Afficheur de vitesse	2 301,00 \$
2e versement subv. TRECQ - Animation ludique littéraire	1 369,70 \$
Subvention Caisse Desjardins - Projet bibliothèque	50 000,00 \$
Taxes 2020	230,92 \$
Taxes 2021	227,32 \$
Taxes 2021 - Intérêts	28,27 \$
Trop perçu	926,00 \$
Total	55 678,21 \$

13. DÉPENSES À APPROUVER

a. Abonnement à Québec Municipal

2592-11-21

Il est **PROPOSÉ** par monsieur Pierre Carignan et **RÉSOLU** unanimement par les conseillers présents de s'abonner à Québec Municipale pour l'année 2022 au montant de 148.57\$.

ADOPTÉE

14. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question

15. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2593-11-21

Il est **PROPOSÉ** par monsieur Michel Deshaies et résolu unanimement par les conseillers présents de lever la séance du conseil à 21 h 00.

ADOPTÉE

Je, Simon Brunelle, ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé le directeur général/secrétaire-trésorier par intérim de mon refus de les approuver conformément à l'article 55.3 L.C.V.

Simon Brunelle, maire

Gérard Cossette, Directeur général/ et secrétaire-trésorier par intérim

